
Suite de la mission d'audit sur les industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel.

Par [François Groult](#) - Publié le 18 June 2010

Thèmes :

- [mission](#)



Le CNC annonce aujourd'hui que Jean-Frédéric Lepers et Christian Ninaud ont remis leurs conclusions suite à la mission d'audit sur les industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel...

Jean-Frédéric Lepers et Christian Ninaud proposent un prisme de mesures parmi lesquelles des solutions financières. Ils prônent ainsi un report et un allègement des dettes fiscales et sociales (taxe professionnelle, charges sociales) et souhaitent que soit menée "une étude du poids relatif sur les différentes branches du secteur de la nouvelle contribution économique territoriale, qui se substitue à la taxe professionnelle à compter de 2010".

"Pour appuyer l'action des différents intervenants de l'Etat, une circulaire commune adressée aux trois ministères concernés (Culture, Budget, Economie, Ndlr) permettrait de donner des consignes d'accompagnement des entreprises du secteur des industries techniques."

Ils préconisent "qu'une assistance aux entreprises soit mise en place afin de les aider à bâtir leur dossier d'examen de leur situation", par exemple par le biais du Codefi ou de la CCSF. Différents fonds pourraient aussi apporter leur soutien aux industries techniques, comme le fonds stratégique d'investissement, la CDC Entreprises, Oseo...

La mission avance que la question cruciale des problèmes de trésoreries doit être réformée, car des défauts de paiements de plus en plus fréquents, représentant parfois jusqu'à 60% du poste clients, ont été constatés ! Elle recommande au CNC d'examiner "le fonctionnement du fonds de soutien de la région Ile-de-France, qui conditionne le versement de l'aide à la fourniture de factures acquittées des prestataires".

Elle souhaite également que le Centre étudie l'extension du régime d'opposabilité applicable au soutien automatique producteur cinéma, mesure permettant aux prestataires techniques n'ayant pas été payés de réclamer les sommes du soutien versées au producteur directement auprès du CNC, au soutien automatique distributeur et au soutien automatique producteur audiovisuel.

Pour les auteurs du rapport, il est nécessaire que la mutation technologique du secteur accompagne ses personnels. Ils défendent l'idée d'une intensification de la formation continue, considérée comme "indispensable".

"Une plateforme pilotée par l'Afdas et regroupant l'ensemble des partenaires a été mise en place à la suite de cette étude (...). Les besoins en formation continue sont également forts dans d'autres métiers, notamment chez les salariés des studios d'effets spéciaux et d'animation, les fabricants de matériel, etc. Il convient que les pouvoirs publics et les partenaires sociaux soient sensibilisés à cette situation, la formation étant essentielle au maintien de la compétitivité des entreprises et à la pérennité des emplois."

Le développement de l'activité des industries techniques passe par la localisation en France des productions étrangères, encouragée via le crédit d'impôt international qui doit conserver son attractivité par rapport aux autres pays européens.

La numérisation des catalogues est "également de nature à développer l'activité de nombreuses industries techniques et notamment des laboratoires photochimiques". Celle-ci pourrait se faire dans le cadre du plan de numérisation prévu dans le cadre du Grand emprunt.

Afin de contrecarrer les difficultés rencontrées dans la production de films publicitaires, la Ficam préconise qu'une réflexion soit engagée "pour la mise en place de mécanismes de soutien financiers" spécifiques à ce domaine.

Enfin, la mission encourage à améliorer la connaissance du secteur et de ses enjeux économiques, notamment via une veille régulière des pratiques commerciales et concurrentielles du marché.

Source: Film Français

URL source: <http://archive.afsi.eu/node/1495>